

Chapitre 03

1. APPLICATIONS

1.1 Enseignement : cours et évaluation des connaissances et comportement

Cours

Chacun a pu expérimenter comment les élèves, dans nos systèmes d'enseignement contemporains, ont largement tendance à investir leurs efforts en tenant fortement compte du poids donné à tel ou tel contenu par l'examen (par le jeu des coefficients) ou à quel point il est difficile d'obtenir qu'un enseignement « sans évaluation » soit pris en considération.

La question de l'évaluation des étudiants est intimement connectée à celle de l'évaluation du système éducatif. A travers les résultats des étudiants, c'est souvent la performance des enseignants, des approches pédagogiques, des établissements ou des systèmes éducatifs

On estime de façon implicite que l'évaluation n'évalue que les apprentissages dispensés explicitement par les enseignants : l'évaluation ne porterait donc que sur ce qui a été enseigné : discipline et programme effectif.

Par ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure il faut prendre en compte l'ensemble des savoirs, compétences et habiletés acquises par les étudiants,

➤ **L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE)**

Les professeurs d'université ne doivent pas suivre de formation pédagogique, ils sont formés à la recherche et non à l'enseignement.

Dès lors, il est facile d'imaginer que l'enseignant universitaire n'est jamais soumis au contrôle de la qualité de ses cours et/ou de ses prestations.

Cette idée est erronée : il existe une autre forme d'évaluation, celle effectuée par les étudiants.

Cette évaluation est « le fait de recueillir l'avis des étudiants sur la qualité des enseignements qu'ils ont suivis afin de permettre un jugement menant à des régulations. ». Autrement dit, l'intérêt d'une telle pratique est d'améliorer la qualité de l'enseignement et grâce à cette évaluation l'enseignant va pouvoir réfléchir sur sa pratique et donc, améliorer la qualité de son enseignement.

Cette démarche permet aux enseignants d'avoir un retour des étudiants sur certains aspects de leur enseignement (l'organisation du cours, les supports de cours, les méthodes pédagogiques, les interactions, les évaluations des apprentissages). Elle peut être une source d'informations pertinentes par rapport à des points précis qui questionnent.

Elle permet également aux étudiants d'exprimer leur point de vue au sujet de l'environnement d'apprentissage et d'aider les enseignants à mieux cerner leurs attentes et préférences.

➤ **Le bon comportement de l'étudiant**

Le caractère collectif des activités d'enseignement appelle, de la part de l'étudiant, une attitude conforme aux exigences d'une vie sociale respectueuse de chacun. C'est à une autodiscipline, dans laquelle le respect des autres domine, qu'il est fait ici référence. Permettre à chacun de pouvoir retirer le maximum de sa participation aux cours, aux travaux pratiques... suppose le respect d'une série de règles. Parmi celles-ci, on mentionnera les principales :

Avec l'administration :

- S'en tenir aux dates, échéances et modalités prévues durant l'année académique. Des sanctions sont prévues pour les étudiants retardataires.
- Adopter une attitude correcte dans le contact avec l'administration.

Aux cours :

- Arriver à l'heure, ne pas entrer dans l'auditoire quand le cours est commencé.
- Ne pas quitter l'auditoire avant la fin du cours.
- Ne pas manger ni boire pendant le cours.
- Respecter le matériel des salles de cours et autres lieux.
- Veiller à observer le calme indispensable au bon déroulement des enseignements.
- Eteindre le téléphone durant les activités.
- Adopter une attitude correcte dans le contact avec les professeurs, les assistants, le personnel, les autres étudiants...

Aux évaluations et examens :

- Certains comportements d'étudiants (tricherie, plagiat) peuvent impliquer des sanctions disciplinaires de la part du jury (annulation de l'examen, de la session, blâme ou expulsion de l'Institution).
- Il est interdit de sortir du local de l'examen avec un questionnaire d'examen.
- La possession d'un téléphone, portable ou tout autre appareil électronique permettant le stockage de données est interdite.

1.2 Recherche scientifique : méthodologie de recherche, Plagiat, droit d'auteur, écriture scientifique.....

Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche implique que le chercheur fournisse une hypothèse suppléante, une hypothèse de recherche, comme solution alternative à l'explication du phénomène.

Le chercheur teste l'hypothèse pour réfuter l'hypothèse nulle, non pas parce qu'il préfère l'hypothèse de recherche, mais parce que cela équivaut à s'approcher d'une réponse à un problème spécifique. L'hypothèse de recherche est souvent basée sur des observations suscitant le soupçon d'une hypothèse nulle parfois incorrecte.

Pour arriver à l'objectif, il faut :

- reconnaître les contraintes, limites et conditions d'application.
- Acquérir des connaissances et développer des habiletés permettant : d'effectuer une recherche documentaire et d'information sur un sujet scientifique,
- d'évaluer et de présenter l'information repérée;
- de reconnaître les enjeux liés à la planification et à la conduite d'activités de recherche;
- de présenter des résultats de manière claire et efficace;
- d'appliquer les règles relatives à la propriété intellectuelle et à l'éthique scientifique.

Le plagiat

L'étymologie du mot plagiat remonte aux Grecs et au mot plagios, qui signifiait « ce qui est oblique, fourbe ». Chez les Romains, ce mot est devenu plagiarius. Il servait à qualifier celui qui vole ou qui kidnappe les enfants ou les esclaves de quelqu'un d'autre.

a) Définition du plagiat : Le plagiat consiste en l'appropriation d'un contenu (texte, images, tableaux, graphiques...) total ou partiel sans le consentement de son auteur ou sans citer ses sources. Il cible non seulement les publications mais aussi les thèses, rapports... La facilité d'accès aux ressources du Web a banalisé l'usage du « copié/collé » tendant à faire oublier que le plagiat relève de la malhonnêteté intellectuelle et de la fraude.

b) Différentes formes de plagiat :

Il existe différentes formes d'emprunt qui est parfaitement légitimes, sauf lorsqu'elles servent à « masquer » un plagiat qui peut être oral ou écrit, direct ou indirect.

- Copier/recopier
- Citer
- Résumer, paraphraser
- S'inspirer

- Sans indiquer sa source
- Intégrer
- Traduire (y compris avec un logiciel)
- Payer quelqu'un pour faire un travail
- Télécharger un travail sur le net

Principales causes du plagiat scientifique :

Etudiants

- L'ignorance => Ils n'ont pas conscience de l'acte de plagiat sur internet par exemple
 - La mauvaise organisation => Il faut rendre ce rapport demain matin, donc je vais m'inspirer....
 - Les facilités offertes par l'ère numérique
 - La difficulté du travail => Faire des recherches c'est dur et « il y a des gens plus intelligents que moi qui ont déjà réfléchi au problème »
- => J'écris mal le français, donc je recopie le travail d'un autre
- La mauvaise foi => Je pompe pour faire croire que j'ai travaillé
 - L'absence de sanctions

Enseignants-chercheurs

- La pression à la publication,
- Le manque de temps,
- Les facilités offertes par l'ère numérique
- La soif de publications => créer sa propre collection, pour la publication de sa production plagiaire.

c) Procédures pour éviter le plagiat involontaire,

Conseils méthodologiques pour éviter le plagiat

- Commencez le travail de recherche suffisamment à l'avance : dans l'urgence, il est moins facile de veiller à bien citer ses sources.
- Noter systématiquement où telle idée ou telle phrase a été prise lors du travail de recherche bibliographique, car il est beaucoup plus difficile de le retrouver après coup.

- Ne jamais utilisez, dans un travail académique, de documents dont ni l'auteur, ou la date, ou le responsable de la publication est connu.
- Citer seulement les documents lus et utilisés, et non des documents cités par
- Citer seulement les documents lus et utilisés, et non des documents cités par quelqu'un d'autre. Si quelqu'un est cité par quelqu'un d'autre, il faut le dire. Détection du plagiat,
- Rédiger le travail essentiellement avec des mots et idées propres à soi: les citations d'autres auteurs sont là pour illustrer et appuyer l'argumentation, pas pour la remplacer.

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition par mail :

s.kennouche@centre-univ-mila.dz